
Terminologie e comunicazione istituzionale, tra multilinguismo e traduzione

Danio MALDUSSI

La dénomination métaphorique financière « hedge fund », entre démétaphorisation par la traduction et charge axiologique. Une étude comparée anglais, français, italien

Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell'Università di Genova

Pour citer cet article :

Danio MALDUSSI, *La dénomination métaphorique financière « hedge fund », entre démétaphorisation par la traduction et charge axiologique. Une étude comparée anglais, français, italien*, Terminologie e comunicazione istituzionale, tra multilinguismo e traduzione, Publifarum, n. 31, pubblicato il 2019, consultato il 03/07/2024, url: http://farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=493

Editore Publifarum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Univerità di Genova)

<http://www.farum.it/publifarum/>

<http://www.farum.it>

Documento accessibile in rete su:

http://www.farum.it/publifarum/ezine_articles.php?art_id=493

Document généré automatiquement le 03/07/2024.

La dénomination métaphorique financière « hedge fund », entre démétaphorisation par la traduction et charge axiologique. Une étude comparée anglais, français, italien

Danio MALDUSSI

Table

[Introduction](#)

[1. Terminologie financière et facteurs d'opacification](#)

[2. Les « hedge fund » sur la sellette, entre dénomination métaphorique et aspects sémantiques](#)

[3. La dénomination métaphorique « hedge funds » dans les banques de données francophones et italiennes et dans les ressources terminographiques en ligne, entre traduction et démétaphorisation](#)

[4. « Spéculation » : un terme caractérisé par ambivalence axiologique](#)

[Conclusion](#)

[Bibliographie](#)

[Bases de données terminologiques francophones, italiennes et ressources terminographiques en ligne](#)

[Sitographie](#)

Abstract

Dans notre article, nous nous focaliserons tout d'abord sur la dénomination métaphorique anglaise « hedge fund », qui appartient à l'univers des investissements financiers, et sur les équivalents français et italiens offerts par les banques de données terminologiques italiennes et de la francophonie et par les ressources terminographiques en ligne. En deuxième lieu, nous passerons brièvement en revue les facteurs d'opacification dans l'univers de la finance, les technicités liées aux « hedge funds », avec un focus sur l'origine de la métaphore constitutive et fondatrice de type créatif « hedge ». En troisième lieu, nous reconstruirons les raisons du choix d'équivalents que nous qualifions de « démétaphorisants », à savoir « fonds spéculatif » en français et « fondo speculativo » en italien, ainsi que le type de prosodie sémantique qui les accompagne. Nous formulons l'hypothèse que, indépendamment du bienfondé des raisons sous-jacentes le choix d'une dénomination démétaphorisante de la part des Commissions de terminologie françaises et du législateur italien, l'ambivalence axiologique qui caractérise le concept de « spéculation » finit par faire basculer la réception du terme dans une perspective péjorative. En particulier, à partir du moment où cette dénomination sort du domaine technique pour entrer dans le discours médiatisé de vulgarisation.

The aim of this paper is three-fold. First, it will focus on the metaphorical term in English «hedge » fund”, which belongs to the world of financial investments, and on the French and Italian equivalents offered by terminology databases and online terminographic resources. Second, it will survey the nature of linguistic obscurity in the world of finance, the technicalities of hedge funds and the origin of the constitutive and founding metaphor of the creative type « hedge », Third, it will reconstruct the reasons for the choice of « demetaphorizing » equivalents, such as « fonds spéculatif » in French and « fondo speculativo » in Italian, as well as the type of semantic prosody they bring with them. It will argue that, regardless of the underlying reasons for the choice of a demetaphorizing noun by the French Terminology Commissions and the Italian legislator, the axiological ambivalence that is inherent in the concept of « speculation » ends up providing a negative connotation to these translational

équivalents, in particular when these uses leave the technical domain and enter those of media and standard discourse.

Introduction

Dans notre article, nous nous focaliserons sur la dénomination métaphorique d'origine anglo-américaine « hedge fund », qui appartient à l'univers des investissements financiers, et sur les équivalents français et italiens offerts par les banques de données terminologiques italiennes et de la francophonie et par les ressources terminographiques en ligne. Dans le sillage d'un précédent travail consacré aux connotations idéologiques qui ont caractérisé le changement de dénomination de « hedge funds » à « hedge funds/fonds spéculatifs » et finalement à « fonds alternatifs/fonds alternatifs » (MALDUSSI 2015), nous nous concentrerons en premier lieu, après une brève analyse des facteurs d'opacification dans l'univers de la finance et des technicités liées aux « hedge funds », sur l'origine de la métaphore constitutive et fondatrice de type créatif « hedge », en français littéralement « haie » et sur l'analyse de son champ sémantique. En deuxième lieu, après un survol des divers cas de figure en cas de transfert intralinguistique de la terminologie financière d'origine anglo-saxonne des Commissions de terminologie nous inspirant des travaux de GIAUFRET et ROSSI (2013) et de ROSSI (2015, 2017, 2018), nous reconstruirons les raisons du choix des équivalents que nous qualifions de « démétaphorisants », à savoir qui procèdent à un effacement de la métaphore initiale, telles que « fonds spéculatif » en français et « fondo speculativo » en italien, ainsi que le type de prosodie sémantique qui les accompagne. À cette fin, nous citerons également le contenu d'une communication personnelle du chargé du suivi des commissions de terminologie et de néologie dont la publication nous a été accordée. Nous adoptons ici une perspective qui essaie de tenir compte de la globalité du réseau conceptuel où le terme a pris naissance, sans oublier le rôle du discours dans lequel il s'insère et celui du débat qu'il est emmené à déclencher dans la communauté financière et dans le sentiment général. Pour conclure, nous formulons l'hypothèse que, indépendamment du bienfondé des raisons sous-jacentes le choix d'une dénomination démétaphorisante de la part des Commissions de terminologie et du législateur italien, l'ambivalence axiologique qui caractérise le concept de « spéculation » finit par faire basculer la réception du terme dans une perspective péjorative. En particulier, à partir du moment où cette dénomination sort du domaine technique pour entrer dans le discours médiatisé de vulgarisation.

1. Terminologie financière et facteurs d'opacification

Notre époque est parsemée de termes qui pointent dans notre quotidien et s'affirment comme des signes d'un moment historique déterminé. L'actuelle crise économique et financière qui sévit depuis 2008, année de la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, nous a habitués à des apparitions périodiques d'anglicismes : « bad bank », « default », « haircut », « shadow banking », « quantitative easing », des termes qui, à quelques exceptions près, préexistaient à la crise mais que cette dernière a fait revenir sur le devant de la scène, non sans subir des glissements sémantiques perceptibles dans la diachronie¹. D'après le linguiste De Mauro, cette prolifération de la terminologie économique et financière à fréquence élevée serait liée à « una financiarizzazione progressiva di tanti aspetti della vita italiana: meno produzione e più finanza » (CARRER 2016) où par « financiarisation »² il faut entendre la

domination grandissante de la finance dans la somme totale de l'activité économique – celle des contrôleurs financiers dans la gestion des entreprises, des avoirs financiers dans l'ensemble des patrimoines, des titres sur les marchés boursiers - des actions en particulier – entre autres actifs financiers, de la bourse en tant que marché pour la prise de contrôle d'entreprises lors de la définition des stratégies d'entreprise, et des fluctuations des marchés boursiers en tant que déterminants des cycles économiques (DORE 2002 : 116-117 in UNI GLOBAL UNION RAPPORT 2008 :3).

Si la financiarisation de la vie au quotidien est la cause principale de la diffusion de la langue anglo-américaine, de même il faut ajouter que cette dernière doit être évaluée au vu de différentes politiques linguistiques mises en œuvre par les différents pays. Comme l'écrivent GIAUFRET et ROSSI :

[...] alors que la francophonie a depuis longtemps mis en œuvre un dispositif de politique linguistique explicite par rapport aux termes scientifiques et techniques (voir entre autres l'essai de Depecker, 2001), l'Italie pratique une politique linguistique plutôt accueillante face aux termes provenant d'autres langues dans les domaines spécialisés (GIAUFRET, ROSSI 2013).

Or, si la diffusion grandissante de la terminologie économique et financière est également attribuable à la spectacularisation et à la dramatisation de l'information relayée par la presse et les médias sociaux (BOULANGER 2016 : 152) ainsi qu'au goût pour le sensationnalisme, tous ces aspects ne font qu'amplifier le « bruit » autour des nouvelles financières et représentent autant de facteurs d'opacification de cette même terminologie qui finit donc par s'accompagner d'une simplicité de surface. À ces facteurs d'opacification s'ajoutent celui du passage de cette même terminologie du domaine spécialisé à celui de la vulgarisation, caractérisé par la focalisation sur un nombre restreint de facettes qui composent le prisme conceptuel d'un terme déterminé, les médias étant « agents de circulation des formules », des « tailleurs [...] qui opèrent par sélection et filtrage (KRIEG-PLANQUE 2009 : 123-127). Cette opération de basculement du domaine spécialisé à celui de la vulgarisation se produit au risque de creuser l'écart entre communication spécialisée et réception du grand public (MALDUSSI 2012). En guise de conclusion de ce rapide survol, nous mentionnons la désinformation financière qui rend la vie difficile aux épargnants d'où le besoin urgent d'un niveau adéquat d'alphabétisation financière³.

Or, ces facteurs d'opacification constituent également un terrain fertile pour la naissance et la propagation des métaphores dénominatives. Comme l'écrit BOULANGER, « [l]a complexité de la finance rend la simplification par la métaphore d'autant plus attrayante aux yeux des lecteurs et des journalistes aussi » (2016 : 151), le phénomène de la métaphorisation étant aussi attribuable au prestige dont jouissent les contenus thématiques appartenant à la finance. D'après DEVOTO cité par DARDANO (1939 :114-121 in DARDANO 1998 :72), pour comprendre la nature de la langue économique et financière, il est nécessaire de relever

il dualismo di fondo tra l'atteggiamento logico, fondato sull'analisi e sul giudizio tecnico e la partecipazione del sentimento, che esprime soddisfazione o preoccupazione, che vuole dare a seconda dei casi un apprezzamento esplicito o implicito. Di qui l'origine di quegli elementi affettivi, dell'eufemismo e della metafora che penetrano tanto in questo linguaggio da influenzare potentemente il fondamento tecnico del discorso (DEVOTO 1939 :114-121).

Dans les prochains paragraphes, nous nous focaliserons sur un type de métaphore constitutive et fondatrice de type créatif⁴ telle que « hedge » à savoir la métaphore de la 'haie' ou de la 'barrière'. La fonction d'une haie ou d'une barrière, *nomen omen*, est celle, par exemple, de protéger ou de délimiter, une propriété. Or, « hedge » devient un mot polysémique au moment où il pénètre dans le domaine de l'économie, désignant les stratégies de protection ou de couverture du risque mises en œuvre par les fonds dit « hedge » d'où la dénomination « hedge funds » en langue anglo-américaine. Or, la reconstruction du contenu conceptuel de cette métaphore et de ses réalisations linguistiques par pays ne peut faire abstraction de différentes strates qui se sont superposées au fil des années: que l'on pense aux « hedge funds » dans la visée de leur initiateur pendant les années 60, aux différentes réalisations linguistiques qui caractérisent sa traduction (voir paragraphe 3), ainsi qu'à celle, pour conclure, de « fonds alternatifs » qui fonctionne en tant que terme hypéronymique qui englobe toute une série de fonds, parmi lesquels les hedge funds. Nous commencerons par approfondir le fonctionnement de ces produits financiers et leurs aspects techniques et sémantiques.

2. Les « hedge fund » sur la sellette, entre dénomination métaphorique et aspects sémantiques

Nous fournirons dans ce paragraphe un survol sur le sémantisme des stratégies de type « hedge », nous focalisant sur la métaphore constitutive de « hedge ».

Les « hedge funds » font leur première apparition sur le marché américain en 1949. À cette époque, leur inventeur, Alfred W. Jones, lance son fonds « W. Jones & Co. » avec un succès retentissant en termes de rendement par rapport aux autres fonds de référence (LHABITANT 2006 : 8). La dénomination « hedge fund » est un terme attribué à la journaliste américaine Carol Loomis, qui l'utilisa pour la première fois plusieurs années après leur création, notamment en 1966, dans un article devenu célèbre, *The Jones Nobody Keeps Up With*, publié dans la revue *Fortune* pour dénommer l'idée révolutionnaire d'Alfred W. Jones (*Ibid.* : 10). Mais en quoi consiste la nouvelle stratégie d'investissement introduite par son initiateur et pourquoi est-elle considérée comme révolutionnaire, à tel point qu'elle fait encore débat aujourd'hui ? Et, finalement, qu'est-ce que un « hedge fund » ?

Selon le site *INVESTOR.GOV* de la SEC (Security Exchange Commission) américaine, homologue de la COB française :

Hedge funds pool money from investors and invest in securities or other types of investments with the goal of getting positive returns. Hedge funds are not regulated as heavily as mutual funds and generally have more leeway than mutual funds to pursue investments and strategies that may increase the risk of investment losses. Hedge funds are limited to wealthier investors who can afford the higher fees and risks of hedge fund investing, and institutional investors, including pension funds⁵.

D'après LHABITANT, la véritable innovation introduite par Jones dans l'univers de l'ingénierie financière est celle d'avoir su fondre la vente à découvert ou « short-selling », à savoir la vente de titres sans les posséder matériellement dans l'espoir de les acheter à moindre prix successivement, anticipant une baisse de leur prix⁶ et le levier ou « leverage », à savoir le recours à l'emprunt bancaire ou endettement pour acheter ces mêmes titres, le tout dans le cadre d'une approche à l'investissement de type conservatif (LHABITANT 2006 523-536).

D'après CHALLAL, le changement de paradigme induit par cette innovation tous azimuts dans l'univers de l'investissement consiste à :

utiliser des instruments spéculatifs (déjà existants au sein des trading desk des banques) pour répondre à des objectifs de couverture et donc diminuer le risque adossé. La nouveauté chez Jones est la combinaison de deux techniques spéculatives : acheter à la marge des actions à fort rendement espéré et revendre à découvert des actions à faible rendement espéré (stock picking) (CHALLAL 2018).

Comme nous l'avons écrit dans notre article précédent auquel nous renvoyons (MALDUSSI 2015), un hedge fund se définit par la négative. Comme le soulignent NIGRO et ROMANO, si l'on exclut quelques exceptions,

nessun ordinamento giuridico fornisce una definizione di *jus positum* che si spinga sino a stabilire cosa sia, in positivo, un hedge fund. Altro è, infatti, l'usuale approccio seguito dai regulators, preferendosi piuttosto dire cosa un hedge fund non è, e cioè un fondo comune d'investimento, alla cui regolamentazione viene così ad essere sottratto' (NIGRO, ROMANO 2013: 9-10).

Les hedge funds d'origine américaine agissent donc, fondamentalement, dans un univers non règlementé et toute tentative de les soumettre à quelque sorte de réglementation a, dans une certaine mesure, échoué (*Ibid.* 55-56). Si d'un côté il s'avère presque impossible de repérer une définition univoque de « hedge funds » (VAUGHAN 2003), de l'autre ces produits possèdent des caractéristiques spécifiques qui les distinguent de toute autre forme d'investissement, telle que, par exemple, les fonds d'investissement traditionnels dont font partie les fonds communs de placement. Les objectifs de performance des stratégies appliquées par les « hedge funds », par exemple, sont ceux de générer des rendements dits « absolus », à savoir des rendements qui sont décorrélés de la performance d'un indice de référence ou d'un marché particulier, que le marché soit haussier ou baissier.

Pour ce qui est de la considération dont jouissent les « hedge funds », pour certains ils seraient, depuis leur invention, à l'origine de différentes crises, accusés d'amplifier les tensions sur les marchés financiers. Pour d'autres ils seraient tout simplement les boucs émissaires de l'univers financier (MALDUSSI 2015). Or, selon CARTAPANIS et TEÏLETICHE (2008 : 2) « [l]e rôle des investisseurs à risque – les hedge funds – dans le déclenchement et l'approfondissement de la crise est plus controversé ». Les hedge funds

sont souvent associés aux excès de la spéculation financière et à l'instabilité des marchés. Pourtant, les pertes abyssales en septembre 2006 du fonds Amaranth, de l'ordre de 6 milliards de dollars pour une net asset value de 9 milliards, n'ont induit aucun effet de contagion massif, ni parmi les autres fonds, ni du côté des contreparties (*Ibid.*)

D'après ces mêmes auteurs, leur appellation « recouvre une palette hétérogène de stratégies ou de 'styles' de gestion de portefeuille » même s'« [i]l est vrai que c'est dans la culture des hedge funds de ne s'exposer que partiellement au directionnel

de marché, d'où leur nom de hedge » (*Ibid.* : 5).

L'éventail actuel des stratégies à la disposition des hedge funds est certainement plus sophistiqué par rapport aux produits auxquels songeait son inventeur, Alfred W. Jones pour qui les « hedge funds » étaient plutôt des « conservative investment scheme ». Les hedge funds sont fondamentalement des fournisseurs de liquidité, sont à la recherche de rendements absolus positifs, se positionnent sur une vaste gamme de marchés, étant libres de sélectionner plusieurs techniques financières, parmi lesquelles la vente à découvert et le recours à l'endettement.

Après avoir esquissé brièvement ce qui distingue un hedge fund des autres types d'investissement, nous allons revenir sur la métaphore initiale de la « haie », un trope qui traduit le sémantisme et la raison d'être des hedge funds selon la vision de leur initiateur, à savoir celle de fournir une protection du risque⁷. Le verbe « to hedge » signifie non seulement limiter, mettre en œuvre des précautions ou se couvrir du risque mais aussi répartir ce même risque. À ce propos, la définition qu'en donne le *New Webster's Dictionary of the English Language* nous paraît assez éclairante : « a means of protection against a loss, as of a wager, through a counterbalancing action » (1971: 446) à savoir, dans le cas des 'hedge fund' grâce à une série d'opérations de signe contraire qui composent l'« action de rééquilibrage ». D'après le site *talkingofmoney.com*, cette action de rééquilibrage consiste à :

[...] compenser son exposition au risque de marché en adoptant une position opposée - par exemple, vendre à découvert ou détenir des contrats à terme. En fait, une couverture parfaite est celle qui compense totalement les gains et les pertes, créant ainsi une position totalement neutre⁸.

Pour saisir le sémantisme du verbe « to hedge », l'analyse de l'expression « to hedge one's bets », qui d'après le site *Etymology Online* remonte aux années 1600⁹, se révèle stratégique. Le *Cambridge Dictionary* nous offre à ce propos la définition suivante: « to protect yourself against loss by supporting more than one possible result or both sides in a competition »¹⁰. Le *Lexique de Banque et de Bourse* (SOUSI-ROUBI, 1990 : 162) qui pour « hedge » et « hedging » propose l'équivalent « opération de couverture » nous offre de cette dernière une définition très pertinente aux fins de notre recherche : « par opposition à une opération spéculative, se dit généralement de toute opération qu'on réalise dans le but de se prémunir notamment, contre un risque de taux ou de change qu'on redoute ». Comme nous le verrons dans la suite de cet article, l'opposition entre une opération spéculative et une opération de couverture résultera de taille dans l'analyse de la réception du terme « spéculation » auquel fait référence la traduction italienne et française.

Le *Lexique bilingue d'analyse financière* propose « fonds d'arbitrage » pour « hedge fund » et deux équivalents de « hedging » : « couverture » et « arbitrage en couverture d'actifs » (CHAVANNE, VAN OORDT, 1993 : 124). Le concept d'arbitrage rappelle ici celui d'achat et vente simultanée d'actifs. Comme le confirme VALENTE, par arbitrage de portefeuille il faut entendre le « remplacement de titres d'un portefeuille par d'autres titres considérés plus rémunérateurs », en anglais « hedging » (VALENTE 1993 :50).

Pour conclure, en ce qui concerne la productivité de la lexie « hedge », cette dernière devient tête de syntagme dans une série de termes spécialisés tels que, par exemple, « hedge accounting », en français « comptabilité de couverture » et « hedge ratio », en français « rapport » ou « ratio de couverture » ou bien « ratio d'équivalence ».

3. La dénomination métaphorique « hedge funds » dans les banques de données francophones et italiennes et dans les ressources terminographiques en ligne, entre traduction et démétaphorisation

Sur la base du tableau récapitulatif des divers cas de figure en cas de transfert intralinguistique de la terminologie financière d'origine anglo-saxonne proposé par ROSSI, trois lignes de tendance semblent émerger : identité de la métaphore, comme dans le cas de « one-shot », pour lequel est proposé « coup unique » ; modulation de la métaphore comme dans le cas de « hit and run » pour lequel les Commissions de terminologie ont opté pour « action éclair », avec la perte de la connotation de risque ; effacement de la métaphore par un équivalent à base dénominative ou par un terme complexe explicatif, comme par exemple dans le cas de « bear market » et de « bull market », pour lesquels les équivalents proposés sont « marché baissier » et « marché haussier » (ROSSI 2015: 137-138).

La métaphore « hedge », à la base de la dénomination métaphorique dénominative de type créatif « hedge funds » présente un énonciateur primaire, Carol Loomis, et de ce fait « est utilisée pour légitimer la découverte, et en même temps pour légitimer la

renommée du chercheur dans son champ de recherche » (ROSSI 2017: 158). Comme le constate ROSSI :

La création de nouvelles terminologies à base métaphorique est depuis toujours une stratégie abondamment exploitée dans les langues spécialisées. Ressource apparemment disponible et accessible dans le réservoir du lexique général, la métaphore terminologique est dans la plupart des cas considérée comme un ressort performant pour faciliter l'accès aux contenus techniques et scientifiques, une sorte d'outil cognitif de simplification de notions abstraites ou difficiles à conceptualiser hors cercle restreint des spécialistes d'un domaine (*Ibid.* : 153).

Un aspect particulièrement important est celui des problématiques liées au passage de ces métaphores d'une langue-culture à l'autre. Comme nous le rappellent GIAUFRET et ROSSI :

Ces métaphores sont souvent le fruit d'une culture scientifique ou technologique partagée, fortement ancrée dans son contexte d'origine ; quelles sont les dynamiques qui se manifestent lorsque l'innovation scientifique désignée par la métaphore passe dans une autre langue/culture ? Quelles sont les stratégies adoptées par les communautés linguistiques d'accueil ? Entre néonymie et calque, les choix des politiques linguistiques diffèrent (GIAUFRET, ROSSI 2013).

Nous allons nous aussi nous focaliser sur les relations et sur l'évolution de ces mêmes relations que les pays francophones et l'italien entretiennent avec ce syntagme métaphorique d'origine anglo-américaine.

3.1 Le cas français

Afin de relever le comportement linguistique de la langue française à l'égard de la dénomination « hedge funds », nous procéderons ici à l'étude des équivalents offerts par les banques terminologiques francophones FRANCETERME, BELTERME, GDT et TERMDAT, auxquelles nous avons ajouté un rapide survol des ressources terminographiques en ligne telles que IATE, UNTERM et le *Glossaire multilingue* du Fonds monétaire international. Le relevé des enregistrements respectifs révèle la répartition suivante :